

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, mercredi 6 janvier 2021

### COVID-19 EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES ACCÉLÉRATION DE LA CAMPAGNE DE VACCINATION DANS LE RHÔNE

Désormais lancée dans l'ensemble des départements de la région Auvergne-Rhône-Alpes, la campagne de vaccination s'accélère dans le Rhône avec de nouveaux établissements engagés dans la démarche et des centres de vaccination ouverts pour les professionnels et personnels de santé. A ce jour, un peu plus de 800 vaccinations ont été réalisées dans le département.

Lundi 28 décembre dernier, en avance de phase, une trentaine de résidents des Hospices Civils de Lyon recevaient leur première injection du vaccin contre la Covid-19, dans les unités de soins de longue durée (USLD) de l'hôpital Pierre Garraud à Lyon et de l'hôpital des Charpennes à Villeurbanne. Cette semaine, toujours aux HCL, les vaccinations ont été réalisées dans les USLD des hôpitaux Antoine Charial et Frédéric Dugoujon.

#### APPROVISIONNEMENT DES VACCINS SUR LE DÉPARTEMENT

**Établissements pivots** désignés par l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes sur le département du Rhône et dotés de congélateurs spécifiques, les Hospices Civils de Lyon et l'Hôpital-Nord-Ouest-Villefranche ont pour mission de stocker **une partie des dotations** de vaccins du département et de coordonner leur distribution auprès d'autres établissements (publics et privés) du département. D'autres stocks seront prochainement mis à disposition des pharmacies de ville depuis une plateforme centrale (située dans le Rhône) et à destination finale d'autres établissements du territoire.

Les Hospices Civils de Lyon ont d'ores et déjà reçu une dotation de près de **14 500 doses** de vaccins et l'Hôpital-Nord-Ouest-Villefranche sera prochainement destinataire d'une dotation propre de **plusieurs milliers de doses**. Dans cette attente, il lui a été livré quelques centaines de doses provenant du stock détenu par les HCL, lui permettant de débiter les vaccinations **ce jeudi 7 janvier**.

#### ACCÉLÉRATION ET ÉLARGISSEMENT DE LA VACCINATION

Comme l'a annoncé le ministre des solidarités et de la santé, une accélération de la vaccination est attendue sur le territoire national. La vaccination est désormais proposée non seulement à tous les personnels du monde de la santé de plus de 50 ans qu'ils soient du secteur public ou privé, hospitalier ou libéral mais également aux pompiers, aux services à domicile ainsi qu'aux personnes de moins de 50 ans ayant des comorbidités donc un risque à développer une forme grave de la maladie.

- Après avoir vacciné quelques professionnels à risque des unités de soins de longue durée **dès le 31 décembre**, les HCL ont débuté dès **lundi 4 janvier** la vaccination de leurs professionnels de santé identifiés par leur service de médecine et santé au travail et les directions de site. Au total, un peu **plus de 200 professionnels** ont été vaccinés le mardi 5 janvier soir.

- **Jeudi 7 janvier**, quatre centres de vaccination seront ouverts et dédiés aux professionnels des HCL et deux pour les professionnels de santé libéraux de plus de 50 ans ou ayant des facteurs de risque. Ces centres seront situés sur leurs différents sites ; leur localisation, leurs horaires seront adaptés pour permettre un accès aisé. La vaccination se fera sur rendez-vous, après inscription en ligne.
- À compter de **jeudi 7 également**, sur les dotations de vaccins détenues par les HCL, 3 autres établissements débuteront la vaccination auprès de leurs résidents et personnels : le centre hospitalier de Sainte-Foy-lès-Lyon, le centre hospitalier gériatrique du Mont d'Or et l'hôpital intercommunal gériatrique de Neuville et Fontaines-sur-Saône. À noter que pour l'hôpital de Neuville, seront aussi concernés les résidents du Foyer d'accueil médicalisé et de sa résidence autonomie.
- Avec les dotations avancées par les HCL, l'Hôpital Nord-Ouest-Villefranche ouvrira **ce jeudi 7 janvier** un centre de vaccination dédié aux personnels du GHT Rhône Nord Beaujolais Dombes (+50 ans et/ou avec facteur de risque) et débutera également la vaccination **ce même jour** auprès des résidents de l'Ehpad ex-hôpital gériatrique du Val d'Azergues à Alix et **vendredi 8 janvier** à l'Ehpad Clairval à Reyrieux
- Enfin, **lundi 11 janvier**, les HCL ouvriront un autre centre de vaccination au groupement hospitalier Sud, destiné également aux professionnels et personnels de santé de plus de 50 ans et/ou avec facteur de risques.  
**Ce même jour**, l'Hôpital-Nord-Ouest-Villefranche ouvrira son centre de vaccination à l'ensemble des professionnels de santé prioritaires (publics et libéraux) du territoire

## PILOTAGE STRATÉGIQUE ET OPÉRATIONNEL DANS LE RHÔNE

Comme précisé dans le communiqué du 28 décembre 2020, le pilotage de la vaccination dans chacun des départements se fait sous la coordination des Préfectures de département et de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes.

- La première réunion de la **cellule opérationnelle vaccination**, pilotée par l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes en présence du représentant du préfet du Rhône s'est tenue **ce lundi 4 janvier après-midi**, afin de présenter l'ensemble de la stratégie vaccinale et sa déclinaison dans le département sur le terrain, de faire état des difficultés rencontrées et de préparer rapidement les étapes suivantes.
- **Le comité stratégique** s'est quant à lui réuni ce **mercredi 6 janvier matin**. Sous le co-pilotage de Pascal MAILHOS, préfet du Rhône et de Serge MORAIS, directeur général adjoint de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes, il permet de présenter la stratégie vaccinale nationale, de partager les indicateurs de suivi et de recueillir les propositions de contribution en termes de moyens humains et matériels, auprès des élus et représentants sociaux du département.

Ces deux instances seront régulièrement réunies et consultées tout au long du déploiement de la vaccination dans le département.

## RAPPEL DE LA STRATÉGIE VACCINALE EN FRANCE

Le premier objectif de la vaccination, est de faire baisser le nombre des formes graves de COVID. Les résultats des études cliniques des candidats vaccins semblent converger pour démontrer un fait principal : **la vaccination permet de réduire massivement la mortalité due au virus et à ses formes graves.**

### La stratégie vaccinale repose sur trois grands principes :

- **Le libre choix des patients** : le Président de la République l'a dit, la vaccination ne sera pas obligatoire.
- **La prise en charge du vaccin à 100 %** : aucun Français ne doit renoncer à se faire vacciner pour des raisons financières.
- **La sécurité** : la vaccination se fera dans le strict respect de toutes les règles qui encadrent l'utilisation des produits de santé dans notre pays.

## POUR EN SAVOIR +

- [Page sur la stratégie de vaccination de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes](#)
- [Vaccination contre la Covid-19 : la HAS définit la stratégie d'utilisation du vaccin Comirnaty®](#)
- [Dossier vaccination contre la Covid-19 sur le site du ministère des solidarités et de la santé](#)
- [Guide de la vaccination contre la Covid-19 en EHPAD et USLD](#)

### Contacts presse

Préfecture Rhône  
pref-communication@rhone.gouv.fr

ARS Auvergne-Rhône-Alpes  
ars-ara-presse@ars.sante.fr